

FORMATION PRAP 2S

PRÉVENTION
DES RISQUES LIÉES
AUX ACTIVITÉS
PHYSIQUES
SANITAIRE
ET SOCIALE



OBJECTIFS

Permettre au personnel des établissements publics et privés du secteur sanitaire et social de contribuer à la mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, par des améliorations techniques et organisationnelles, pour la maîtrise des risques sur lesquels il a la possibilité d'agir

COMPETENCES VISEES



- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention dans le milieu sanitaire et social



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DUREE

4 jours non consécutifs, soit 28 heures



INTERVENANTS

Formateur PRAP 2S formé et habilité par l'INRS



EVALUATION

Un travail personnel est demandé à chaque participant concernant l'analyse d'une situation de travail
Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP 2S de l'INRS



NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum



PERSONNES CONCERNEES

Tout salarié des secteurs sanitaire et social (hôpitaux, EHPAD, etc...)



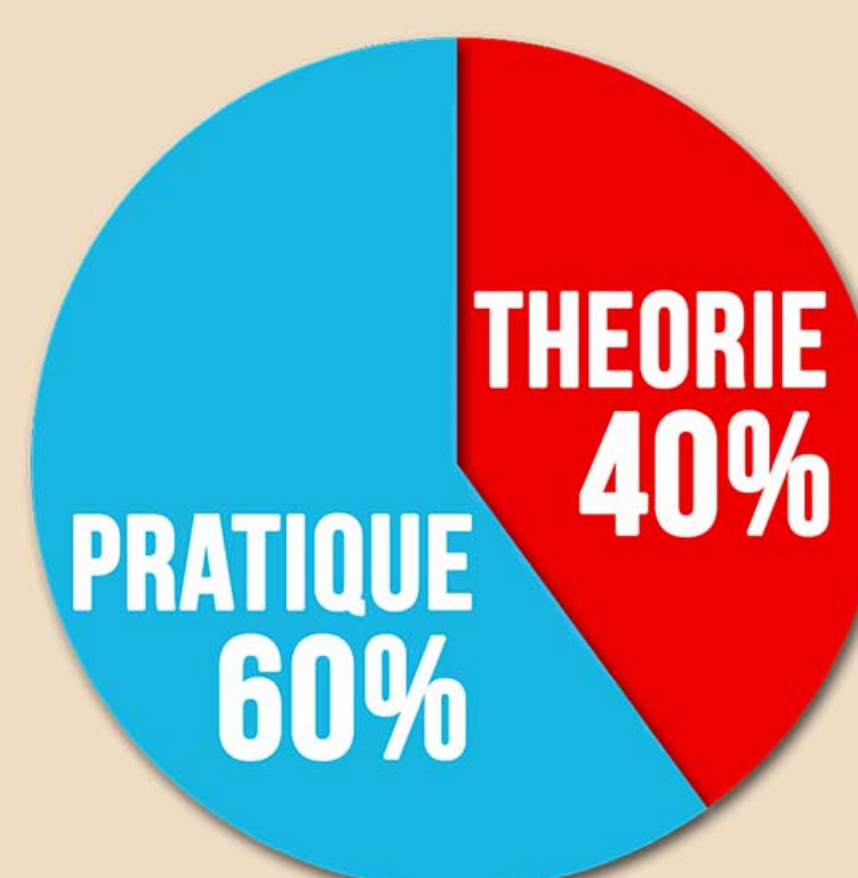
METHODES PEDAGOGIQUES

- Analyse de situations de travail
- Travaux en sous groupe et jeu de rôle



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Matériel médical



FORMATION PRAP 2S

PRÉVENTION
DES RISQUES LIÉES
AUX ACTIVITÉS
PHYSIQUES
SANITAIRE
ET SOCIALE



CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur PRAP et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité / recyclage),
des objectifs et des compétences.

L'INTERET DE LA PREVENTION

- Les différents enjeux de la démarche PRAP
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

LES RISQUES DE SON METIER

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

LES DOMMAGES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

PROPOSER DES AMELIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :
7 heures tous les 2 ans



ATTRIBUTION FINALE

Certificat ACTEUR
PRAP 2S

Attestation de fin de
formation

Remise Livret Acteur
PRAP 2S, conforme au
document de référence
de l'INRS

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE A SA SANTE

- L'analyse des déterminants
- Les facteurs de risques et de sollicitation

FAIRE REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNEES

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise.

SE PROTEGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SECURITE ET D'ECONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

MAITRISER LES TECHNIQUES DE BASE DE MANUTENTION DES PERSONNES MALADES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

- Évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée
- Les déplacements naturels de la personne

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

PRINCIPES DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORT EN FONCTION DES ACTIVITES DES OPERATEURS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Application des règles de sécurité physique et d'économie d'effort lors d'exercice pratique
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et aides à la manutention
- Mise en oeuvre des aides techniques de manutention des personnes à mobilité réduite

CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78
www.ofps78.fr

Mis à jour le 1er Janvier 2023

